

Restauration de la Compagnie de Jésus au Canada

Georges-Émile Giguère, s.j.

Volume 36, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007296ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007296ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicæ Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (imprimé)

1927-7067 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Giguère, G.-É. (1969). Restauration de la Compagnie de Jésus au Canada. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 36, 67–73. <https://doi.org/10.7202/1007296ar>

Restauration de la Compagnie de Jésus au Canada

Après quarante ans d'absence, les Jésuites revinrent au Canada en 1842. Ils reliaient ainsi une tradition déjà vieille de plus de 200 ans.

I. — LES JÉSUITES AU CANADA SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

En effet, la Compagnie de Jésus avait envoyé ses premiers missionnaires en Acadie dès 1611. Les PP. Biard et Massé et le frère Duthet furent expulsés trois ans plus tard et leur œuvre fut anéantie.

En 1625, les Jésuites — au nombre desquels on retrouve le même P. Massé — descendaient à Québec où l'*Anti-Coton*, un écrit diffamatoire à la mode en Europe, les avait précédés. En 1635, ils fondèrent le Collège de Québec, le premier en Amérique du Nord, où ils dispensèrent l'enseignement jusqu'au temps de la Conquête et où, durant la même période, les élèves du Séminaire de Québec firent leurs études. On était encore loin de la contestation idéologique racontée aux cinéphiles dans les *Nouveaux Aristocrates*.

Comme missionnaires, les Jésuites ont fréquenté et évangélisé de très nombreuses tribus indiennes dispersées à travers tout le continent nord-américain. Huit de ces missionnaires, en donnant le témoignage du sang, ont mérité les honneurs de la canonisation : saint Jean de Brébeuf, Isaac Jogues et leurs compagnons. Le cinéma nous a encore rapporté tout récemment comment les Jésuites avaient vécu le *Festin des morts*, obligation faite par les Indiens à leurs condamnés à mort qui devaient offrir un banquet à leurs bourreaux la veille de leur exécution.

L'histoire des missions huronnes, très lointain parallèle des Réductions du Paraguay, a connu une fin différente quoique comparable en certains points à celle que Hochwalder a racontée dans la célèbre pièce : *Sur la terre comme au ciel*.

Les quarante et quelques années de publication des *Relations des Jésuites de la Nouvelle-France* en ont fait un monument documentaire indispensable aux historiens du XVII^e siècle canadien. D'ailleurs, les premiers de ces historiens n'ont-ils pas été le P. Ducreux et le P. de Charlevoix ?

A travers tous ces documents et beaucoup d'autres restés inédits, on retrouve des Jésuites explorateurs comme Marquette, Albanel, Claude

Dablon, des hommes de sciences comme le P. de Bonnécamp et le P. Lafiteau, des linguistes, des ethnologues de type de Brébeuf, Druillette, Le Jeune, et autres, des découvreurs du continent nord-américain étudiés entre autres par Nellis Crouse dans *The Contribution of the Canadian Jesuits to the Geographical Knowledge of New France, 1632-1675*. Autant d'aspects déjà signalés en 1861 par le P. Félix Martin en appendice aux *Relations inédites*.

L'Histoire des Ursulines, les Annales de l'Hôtel-Dieu, sans compter les écrits de Marie de l'Incarnation, ont retenu le souvenir des aumôneries détenues auprès d'elles par des Jésuites, dont un inconnu comme Pierre Chastellain et le mémorable Jean-Joseph Casot.

Mais un autre aspect des Jésuites que l'histoire a partiellement négligé, c'est celui de leurs seigneuries et des nombreuses traces laissées par elles au Canada et qui au cours du XIX^e siècle s'est cristallisé dans la dispute pour les Biens des Jésuites. On sait que les colons y étaient les plus nombreux et les mieux organisés. Les manoirs et les moulins seigneuriaux, comme les églises et les chapelles, sans compter le Collège de Québec et un collège à Montréal ont perpétué concrètement le souvenir des Jésuites au Canada.

Les disciples de saint Ignace de Loyola et les émules de François Xavier avaient répandu à travers l'Amérique septentrionale les dévotions aux saints jésuites : François Régis, Alphonse Rodriguez et quelques autres.

La Compagnie de Jésus pouvait être expulsée de France, d'Espagne et du Portugal en 1763 avant même d'être abolie dans le monde en 1774. Elle ne s'éteindrait au Canada qu'en 1800, laissant dans l'histoire et le souvenir des Canadiens des traces profondes.

Ce n'était pas avant 1842 que la Compagnie de Jésus, restaurée dans l'univers en 1814, devait faire son apparition en terre canadienne.

II. — L'IDÉE DU RETOUR DES JÉSUITES AU CANADA

Si l'on peut dire qu'à l'époque de l'Union, les autorités anglaises se sont montrées plus tolérantes à l'égard de l'Église catholique, on doit signaler d'un autre côté que l'épiscopat, surtout à Montréal, a su profiter de la conjoncture. Les efforts vainement tentés jusque-là sont devenus soudain fructueux. Ce n'est pas pure coïncidence ou simple hasard si la décennie commencée en 1835 nous en apporte une preuve éloquente. La volonté et la détermination de Mgr Lartigue nous en fournissent différents témoignages. N'avait-il pas écrit à Mgr Panet en 1830 : « Depuis 70 ans de conquête, la religion dans ce pays a presque toujours perdu ses avantages par la peur ; et je crains bien que nous

n'en soyons pas guéris » ? Il allait fournir la preuve du contraire, à compter de ce moment-là.

Pour créer un diocèse à Montréal, en 1836, Mgr Lartigue a rompu avec la coutume imposée. Jusque-là, les évêques s'étaient sentis contraints de passer par Londres avant de se rendre à Rome. Lui comença par s'entendre avec Rome, puis plaça Londres presque devant le fait accompli. Il annonça du même coup qu'il avait été choisi comme le premier titulaire. Il répéta exactement le même geste l'année suivante pour la nomination de son coadjuteur et successeur, Mgr Bourget. C'est au même moment qu'il déclarait aux Sulpiciens sa volonté de traiter directement avec leur Supérieur général pour la venue de nouveaux sujets, leur interdisant de demander « aucune permission au Gouvernement qui n'avait rien à voir là-dedans ». Et l'on verra bientôt Mgr Bourget continuer dans la même veine que son prédécesseur.

Avant de devenir coadjuteur, l'abbé Ignace Bourget était depuis longtemps secrétaire de l'évêque, directeur de l'école de théologie Saint-Jacques et presque son unique professeur. Sa promotion à l'épiscopat, en 1837, laissait non seulement un poste vacant, mais décapitait pratiquement un grand séminaire sans le nom, une institution jugée indispensable pour un diocèse.

L'Institut de M. Olier n'avait-il pas été créé pour l'œuvre des grands séminaires ? Et les Messieurs de Saint-Sulpice le rappelèrent à l'évêque et au Pape en manifestant leur espoir de recevoir en héritage l'école de théologie. Mais ils se rappelaient aussi que les circonstances vécues par eux depuis la conquête et plus particulièrement depuis 1800 avaient réduit leurs effectifs tant pour le ministère diocésain que pour l'éducation au Collège de Montréal. Pouvaient-ils assumer simultanément un grand séminaire et un collège ? En optant pour le premier, selon leur vocation, devaient-ils conclure à l'abandon éventuel de leur collège ? Leur indubitable zèle pour l'éducation à tous les niveaux leur interdisait de fermer définitivement la seule maison d'enseignement secondaire de toute l'île de Montréal.

Depuis le début de son supériorat, M. Vincent Quiblier sollicitait fréquemment auprès du Supérieur général de Saint-Sulpice la venue de nouveaux sujets. Peine perdue. Il ne lui en arrivait jamais suffisamment. Là où il en voulait 30 ou 40, il n'en avait toujours que 15 ou 20.

Un jour, à la mi-août de 1838, l'évêque de Baltimore, Mgr Chauche, de passage à Montréal, parla à M. Quiblier de l'échec de son projet de céder son collège aux Jésuites. En lisant cette nouvelle sous la plume de M. Quiblier, M. Garnier, supérieur général de Saint-Sulpice, se rappela l'expérience vécue par lui-même quarante ans plus tôt à Baltimore. Il savait d'ailleurs depuis longtemps que l'enseignement secondaire était

un domaine d'excellence pour les Jésuites. Il n'ignorait pas d'ailleurs que depuis les ordonnances de 1828, les Jésuites étaient en quasi-chômage éducationnel en France par suite de la situation politico-religieuse.

M. Garnier profita du départ de M. Villeneuve pour le Canada en fin d'octobre 1838, où il deviendrait procureur du Collège de Montréal, pour l'engager à « profiter de toutes les circonstances pour suggérer au Supérieur du Canada et à l'évêque de Montréal l'importance et la nécessité d'appeler les Jésuites ». Et il encourageait les Sulpiciens de Montréal à pousser eux-mêmes le projet à sa réalisation.

Durant les 57 jours de la traversée qu'il fit en compagnie de deux Jésuites destinés au Kentucky, M. Villeneuve recueillit des renseignements précieux qu'il eut soin de transmettre à M. Quiblier, après son arrivée à Montréal le 25 décembre 1838. Celui-ci fut heureux d'apprendre que le Supérieur du Kentucky était le P. Chazelle, son ancien professeur de rhétorique, qui en devenant Jésuite, n'avait pas cessé d'être un prédicateur goûté et recherché. L'idée allait bientôt faire son chemin.

Pendant ce temps-là, M. Garnier fit effectuer un sondage à Rome par M. Thavenet. Le Pape s'empressa de diriger le Sulpicien vers le Général des Jésuites qui sembla immédiatement sourire à un tel projet. Aussitôt après avoir indiqué aux Sulpiciens de s'adresser au Provincial de France, le T.R.P. Roothaan écrivit, le 14 mars 1839, au P. Guidée pour l'informer de la proposition et de la demande de M. Thavenet. M. Garnier demeura fidèle à la consigne donnée aux Sulpiciens de Montréal de se charger eux-mêmes de la réalisation.

On était déjà d'accord à Saint-Sulpice de mûrir l'affaire dans le secret, vu la conjoncture canadienne et la prudence à garder avec l'autorité anglaise jusqu'au règlement prochain des Biens de Saint-Sulpice.

M. Quiblier savait que l'idée d'une retraite sacerdotale hantait depuis 20 ans l'esprit de Mgr Lartigue. Quand il le lui rappela, M. Quiblier parla-t-il du P. Chazelle qui s'était spécialisé dans ce genre de prédication ? Nous ne saurions le dire, mais il se vit confier le choix de prédicateur qu'il invita par une lettre du 18 mai 1839.

En y pensant bien, on conviendra que tout s'arrangeait à merveille, car la présence du Jésuite viendrait redonner la vie à tant de souvenirs historiques qui flottaient toujours dans l'atmosphère du Canada tout en concrétisant la réputation contemporaine de la Compagnie de Jésus dans le monde. Ainsi, les vœux de l'évêque allaient rencontrer ceux de Saint-Sulpice dans un échange de services.

L'évêque, son coadjuteur et les vingt-quatre prêtres, réunis pour la retraite, ainsi que les 19 Sulpiciens, devenaient les témoins importants de la présence du Jésuite. Pendant huit jours, du 21 au 30 août 1839, le P. Chazelle donna la prédication et les exhortations aux prêtres assemblés au Collège de Montréal. Les évêques et les Sulpiciens auraient une part supplémentaire dans les conversations avec le prédicateur. Il n'en fallait pas davantage pour éveiller et nourrir chez Mgr Lartigue et son coadjuteur un ardent désir de recevoir des Jésuites à Montréal.

« Le désir de voir des Jésuites revenir au Canada prit corps chez Mgr Bourget — il nous le dit lui-même — lors de la retraite sacerdotale, prêchée au clergé de Montréal, en 1839, par le P. Pierre Chazelle, S.J. » Pour faire cette affirmation, le P. Léon Pouliot a recouru à une lettre de Mgr Bourget en date du 24 août 1840. « J'ai profité, écrit Mgr Bourget, du temps que nous avons eu le bonheur de posséder ce bon Père pour l'engager à faire prier dans votre Société et à s'entendre avec ses Supérieurs pour que les Jésuites nous fussent rendus. »

Les Sulpiciens parlèrent au P. Chazelle de leur intention de céder leur collège de Montréal aux Jésuites. La question des finances fut immédiatement le point décisif. Tandis que Saint-Sulpice offrait de garantir les sommes d'argent nécessaires au premier fonctionnement de l'institution, dans l'espoir secret de se voir bientôt confirmés dans la possession de leurs biens contestés par le gouvernement, les évêques, eux-mêmes sans argent, songeaient plutôt à réclamer la restitution des Biens des Jésuites.

Parler d'un collège à Montréal au P. Chazelle, c'était lui rappeler que 25 ans plus tôt sa prédication avait suscité à Sainte-Anne-d'Auray la fondation d'un collège. C'était encore évoquer son propre rectorat au Collège de Montmorillon de 1825 à 1828. C'était enfin une allusion directe au Collège de Bardstown qu'il présidait depuis sa fondation en 1831. Enfin, offrir un collège fondé au sens du XVI^e siècle était un argument à conviction qui pouvait le gagner.

Bien plus, le langage des choses allait parler au cœur du P. Chazelle et à celui de la population que l'on allait convier à la participation, communautés religieuses de Québec et divers groupes de laïcs. Guidé par M. Quiblier, le P. Chazelle assista à la distribution des prix au Séminaire de Québec, visita toutes les communautés religieuses de la ville, se rendit à Sillery, à Lorette, à Caughnawaga (Sault Saint-Louis), anciennes missions des Jésuites. Et l'on termina par les missions sulpiciennes du lac des Deux-Montagnes. Partout, on connaissait les Jésuites et on les invitait à revenir. Faire voir les restes concrets de leur présence passée, c'était peut-être éveiller chez tous l'intérêt pour l'éventuelle restitution des Biens des Jésuites réclamés devant l'opinion publique

depuis plus de quarante ans. Le passé, le présent et l'avenir étaient réunis en un seul faisceau.

Mais de retour au Kentucky, le P. Chazelle retrouva tous les problèmes administratifs de sa mission. Il fut même profondément engagé dans les difficultés du diocèse. Ce n'est pas avant janvier 1840, qu'il fit une brève mention dans une lettre au P. Roothaan. Il semblait avoir oublié l'offre des Sulpiciens et la demande des évêques de Montréal.

III. — LA RÉALISATION

En mourant, le 19 avril 1840, Mgr Lartigue avait insisté auprès de son coadjuteur : « Introduire les Jésuites dans ce diocèse ce serait un service immense rendu à la religion. » En rapportant ces paroles au P. Roothaan dans sa lettre du 24 août 1840, Mgr Bourget les reprenait à son compte. « J'espère, mon révérend Père, que je ne mourrai pas sans avoir la douce consolation de voir établis dans ce diocèse les enfants de saint Ignace, les frères de saint François Xavier et les descendants des Pères Brébeuf, Lalemant, Jogues et autres qui ont tant illustré notre pays par leurs souffrances. » Le reste de la lettre était consacré presque entièrement aux faveurs obtenues par l'intercession du bienheureux Alphonse Rodriguez. Mgr Bourget, sans mentionner autrement que par sa signature, son prénom qui était celui du fondateur de la Compagnie de Jésus, écrivait en commençant : « Je suis évêque de Montréal en Canada, ce même Canada que vos Pères ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang; ce Canada encore tout couvert des monuments précieux qui attestent ce qu'ont fait les Pères vénérables pour y planter et conserver la Foi; ce Canada qui conserve pour ses bienfaiteurs tous les sentiments d'une vive reconnaissance. » Et plus loin, il disait : « Vous avez ici de grands biens qui à la vérité sont entre les mains de notre gouvernement, mais qui n'y sont, je crois, qu'en dépôt. Car certains traits de Providence qui ont lieu à l'égard de ces biens, depuis qu'ils sont passés en ces mains étrangères, donneraient à espérer qu'ils vous seraient rendus si vous étiez sur les lieux. »

Il s'écoula encore une année entre cette lettre du 24 août 1840 et le voyage de Mgr Bourget en Europe. Au cours des mois qui ont précédé son départ, l'évêque en plus de se faire violence à lui-même dut affronter l'opposition d'une partie de son clergé. Une fois sa décision arrêtée et annoncée par lettre pastorale, il prit la route de New York d'où, par bateau, il allait se diriger vers Liverpool et puis Londres. Mais rendu à New York, sous une influence que nous ne pouvons encore préciser, il modifia son itinéraire, sacrifiant le prix de son passage, laissant pour le moment sans lendemain la lettre du gouverneur Sydenham et la sienne propre au ministre des colonies, pour

prendre la mer à Boston à destination du Hâvre d'où il s'acheminerait lentement vers Rome.

A travers la France, il se rendit à la Ville Éternelle auprès du Général des Jésuites qui lui offrit l'hospitalité à la maison généralice. Pure coïncidence, le P. Chazelle s'y trouvait au terme d'un séjour de trois mois. Sous la direction éclairée du T.R.P. Jean Roothaan, qui allait bientôt publier un commentaire des *Exercices spirituels* de saint Ignace, Mgr Bourget se mit en retraite et rédigea sous forme d'élection un document sur le problème qu'il venait soumettre au P. Général. C'était le désormais célèbre « Appel aux Jésuites », *ad perpetuam rei memoriam*.

Puis l'évêque revint à Montréal sans même passer par Londres où il délégua toutefois ses deux compagnons de voyage. Trois étapes ponctuées par trois retraites avaient marqué un progrès dans les démarches et dans les attitudes intérieures de Mgr Bourget. La première avait été discrète mais marquée d'enthousiasme, la seconde avait été partagée entre l'espoir et la crainte, la troisième plus concrète et de durée plus prolongée avait abouti à un document clair, ferme, sans hésitation ni crainte.

Un an plus tard, soit en fin de mai 1842, les premiers Jésuites arrivaient à Montréal, sous la direction du P. Chazelle qui, deux ans après, allait céder le supérieurat au P. Félix Martin. La conjoncture canadienne retarda de six ans les efforts qui aboutirent enfin à la fondation du collège Sainte-Marie, résultat et couronnement des démarches de Mgr Bourget.

Georges-Émile GIGUÈRE, s.j.
*Directeur du Centre d'Études Universitaires
de Trois-Rivières.*